



**Office Intercommunal
des Sports et Loisirs**
CANTON DE CLISSON



Programme des activités
Octobre 2026

Activités ouvertes à tous les enfants du canton

INSCRIPTIONS

Mardi 6 octobre 2026

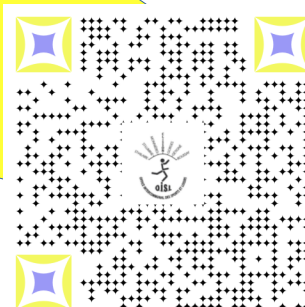
18h30 – 19h30

Salle du Vallon

(entre la mairie et l'école)

GÉTIGNÉ

*Aucune inscription ne se fera
en dehors de cette date*



oisl.valleedeclicsson@gmail.com
oisl-valleedeclicsson.kalisport.com

1

DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 – 10 ans

Cugand



Mardi 20 octobre de 9h30 à 12h30

Encadrement : Haras des L

Lieu : Le Haut Noyer, Route d'Hucheloup, Cugand

Transport : A la charge des familles

Équipement : bottes de pluie obligatoires, pantalon, gants, K-way, boisson, goûter.

8€

2

CASCADE & CHOREGRAPHIE DE COMBAT

8 – 14 ans

Gorges



Mercredi 21 octobre de 14h à 16h

Encadrement : Jérémie Delaboudinière,
Sabre Coréen Loire-Atlantique

Lieu : Dojo de Gorges, Espace Agora.

Transport : A la charge des familles

Équipement : Tenue de sport confortable, eau.

8€

3

DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 – 13 ans

Gétigné



Jeudi 29 octobre de 9h à 12h30

Encadrement : Centre Hippique des 3 Provinces

Lieu : La Saulnerie, Gétigné

Transport : A la charge des familles

Équipement : bottes de pluie obligatoires, pantalon, gants, K-way, boisson, goûter.

8€



O.I.S.L. Vallée de Clisson

oisl.valleedeclicsson@gmail.com

oisl-valleedeclicsson.kalisport.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

L'âge pris en compte est l'âge au jour de l'activité.

Le jour des inscriptions il vous faut :

- Nous remettre une fiche d'autorisation parentale de participation aux activités. Cette autorisation est valable jusqu'à la fin de l'été.
- Nous remettre, si cela est demandé, les pièces suivantes : certificat médical, brevet de natation, ...
- Compléter une fiche d'inscription par participant et se faire attribuer un numéro d'inscription à la table d'accueil.
- Régler l'adhésion à l'OISL. Validité du 01/09/2026 au 31/08/2027.
- Régler le montant de la participation aux activités choisies. (Seule une annulation de notre part fera l'objet d'un remboursement)
- Les adultes accompagnateurs sont invités par l'OISL.

Les documents sont téléchargeables sur le site : oisl-valleedeclicsson.kalisport.com

TRANSPORTS

- à la charge des parents :

Lorsque le transport est à la charge des parents ceux-ci doivent s'assurer, au début de chaque séance, de la présence de l'encadrement avant de laisser leur enfant.

- La responsabilité des encadrants cesse dès la fin de l'activité. Les parents doivent respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin d'activité.

- en autocar :

Lorsque le transport s'effectue en autocar l'heure indiquée est l'heure de départ du car.

La responsabilité des organisateurs débute lorsque l'enfant monte dans le car et cesse, au retour, dès la descente du car.

ASSURANCES

L'Office Intercommunal des Sports et Loisirs (OISL) du canton de Clisson est assuré en responsabilité civile par contrat auprès de Groupama Loire Bretagne.

Nous attirons votre attention, en cas de responsabilité engagée de votre enfant pendant les activités, sur l'intérêt de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant pour la responsabilité civile vie privée, et que l'assurance scolaire et extra-scolaire est bien acquise et adaptée aux activités proposées par l'OISL.

L'autorisation parentale que vous signerez lors des inscriptions confirmera votre garantie.

Adhésion 2026-2027 : 1 €